

LES MENACES D'UN COMMISSAIRE IVOIRIEN

Le message émane d'un service intitulé « Police assistance internet informatique ivoirienne ».

Il vous informe que son « Centre de commande de sécurité » vient d'intercepter plusieurs vidéos à caractère pornographique dans lesquelles vous apparaissez.

Le commissaire signataire de ce message rappelle l'article 213-23 du code pénal de Côte d'Ivoire et multiplie les manœuvres d'intimidation :

- ↪ « Vous êtes déjà localisé et vous ne pouvez échapper en aucun cas » ;
- ↪ « Des investigations à votre égard viennent de prendre fin » ;
- ↪ « Ne vous trompez pas car nous savons vraiment tout sur vous comme vous ne pouvez l'imaginer » ;
- ↪ « Comme vous résidez en France, l'ambassadeur de France en Côte d'Ivoire sera informé ».

Toutefois, le commissaire se déclare prêt à négocier pour trouver un terrain d'entente et annuler ainsi la plainte déposée contre vous.

Bien évidemment, le règlement de l'accord transactionnel qui sera proposé devra être effectué sous forme de mandat **Western Union**...

Une fois de plus, les initiateurs de ces escroqueries ivoiriennes redoublent d'imagination pour soutirer facilement des sommes d'argent non négligeables et proportionnelles à la crédulité des internautes.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le
Réseau anti-arnaques, BP 15, 79340 Ménigoute (contact@arnaques-infos.org).
Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00015
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**